

Haro sur le Périmètre de la ZAC.

« L'association « **La Sentinelle de Pierrevillers** », à but non lucratif, est née, dans l'urgence, en réaction au projet de création de la « **Zone d'Aménagement Concerté Mimaisonnette** ».

L'information délivrée par la municipalité concernant la **Zone d'Aménagement Concerté** et renforcée depuis par le **Flash Infos** de décembre, n'auraient-ils pas largement contribué à faire naître et à entretenir des contre-vérités et des rumeurs ?

En effet, qui peut, à Pierrevillers, après la lecture du bulletin municipal n°13 (4 pages entièrement dévolues à la ZAC Mimaisonnette), dire **quel est le périmètre de cette Zone d'Aménagement Concerté** et **quelles seront les parcelles annexées dans son cadre réglementaire ?**

Nous ne pouvons toujours pas répondre à cette question, surtout après la lecture d'un tel fatras d'explications confuses, contradictoires, parfois fausses, et surtout partielles et partisanses ! **D'ailleurs, un courrier dénonçant le manque d'objectivité et de clarté de ce bulletin a été transmis aux services du Préfet**, accompagné des documents incriminés (le Flash Infos n°13 et la proposition d'aménagement présentée à la population). La pétition déjà initiée par les fondateurs de l'association a révélé l'impact voire l'existence du projet à nombre de Pierrevillois. Elle a rassemblé plus de 410 signatures d'opposants **à la procédure ZAC** pour le projet Mimaisonnette et a été jointe au dossier.

A titre d'exemple, en page 3 la municipalité dit : « Cette ZAC ne concerne absolument pas la zone II NA (en jaune sur les plans 1 et 2) qui est fermée à la construction et qui le restera dans la révision du POS en cours, et bien sûr toutes les zones II NA qui resteront également fermées ».

« **Comparez les plans 1 et 2 cités**, vous constaterez que **cette affirmation est fausse**. De plus, il n'est pas possible de déterminer, si les parcelles coloriées sont comprises ou non dans le périmètre de la ZAC. Si tel est le cas, ces parcelles, **même les jardins**, seront soumises au cadre réglementaire des zones d'aménagement concerté, que des projets y soient à l'étude ou non !

Cela signifie surtout qu'un propriétaire ne souhaitant pas céder son bien, y sera pourtant probablement contraint, quel que soit le projet que pourrait y dessiner la municipalité alors en place (la procédure de ZAC permet de recourir à la procédure d'expropriation dans le cadre d'une DUP) »

« Le PLU de Pierrevillers a été élaboré en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle. Sainte Marie aux Chênes, Roncourt viennent de s'équiper d'un important parc de nouveaux logements.

A Malancourt, en amont de Pierrevillers sur la départementale 112C, 180 parcelles viennent d'être dessinées.

Les Pierrevillois ne risquent-ils pas de s'éveiller un matin les pieds dans le béton ?

Par quelles voies de communication, les actuels et futurs habitants du plateau vont-ils pouvoir rejoindre la vallée de la Moselle et son carrefour autoroutier ?

La consultation du PLU de Pierrevillers ne nous a toujours pas été accordée... »

L'imminence et l'abondance des projets sur la commune, (révision du POS en PLU, VR52, « ZAC Ramonville » qui couvrira 75 hectares, sans oublier la « ZAC Mimaisonnette ») laissent présager que l'association ne manquera ni de sujets d'investigation, ni, nous l'espérons, de soutien dans actions.

En effet, notre association a pour objet : « **la défense et l'amélioration du cadre et de la qualité de vie prioritairement (mais pas exclusivement), pour les habitants de Pierrevillers ou de la communauté de communes à laquelle Pierrevillers appartient** ». Sa capacité à pouvoir se tourner vers toutes les préoccupations de ses membres, en intégrant facilement dans son comité directeur (jusqu'à 12 personnes) les personnes les plus déterminées à défendre leurs propres intérêts et ceux de leurs voisins est un avantage majeur.

La « **Sentinelle de Pierrevillers** » s'est engagée, entre autres, à organiser un réseau de vigilance, d'information et de réaction sur la commune. Les Pierrevillois davantage sensibilisés par une information précisée, complétée et accessible, pourront ainsi **s'exprimer avant que les projets ne soient adoptés et se faire entendre ailleurs que dans les urnes.**

Pierrevillers doit pouvoir défendre son identité et maîtriser son développement!

Pour nous contacter : « **La Sentinelle de Pierrevillers** », 7 rue Belle Fontaine 57120 Pierrevillers,

parlez en à vos voisins, ils sont peut être déjà membres...ou consultez : WWW.lasentinelledepierrevillers.com

Pierre
ACCERANI

Marcel
HALTER

Kurt
ZASKE

Nathalie
ACCERANI

Claudine
WAECHTER

Serge
BAUDISSION

Dominique
ZASKE